

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 juillet 2023

N°DC-2023-37

Conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

Objet : Information dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire (article L.2122-22 du CGCT)

L'an deux mille vingt-trois, le mardi quatre juillet à dix-neuf heures le Conseil municipal, dûment convoqué le jeudi 29 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux et ont été affichés à la porte de la mairie le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois.

PRESENTS : M. Freddy JAHIER, M. Jean-Pierre LE GAL, M. Gilles DRÉANO, Mme Marie-Bernard BROUDIC, Mme Laurence MORVAN, M. Daniel DURAND, M. Thierry QUERO, Mme Nathalie DUMONT, Mme Sandrine OLLIC, M. Christian BARBIER, Mme Marie-Laure GAIN, M. Sébastien CHENAIS, Christine DUBIEZ DA ROCHA, M. Fabien LORIC, Mme Carole MIANNAY, Mme Isabelle TAINGUY, M. Sébastien BOURDAIS

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :

Secrétaire de séance : M. Gilles DREANO

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 20 octobre 2020 et, conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal lui a délégué certaines de ses attributions. Ces attributions doivent faire l'objet d'un acte, soumis au contrôle de la légalité. Selon cet article, le CGCT impose de donner communication des décisions prises par Monsieur le Maire depuis la précédente séance sans donner lieu toutefois ni à avis du Conseil, ni à vote de ce dernier.

N°	Date de l'acte	Objet	Décision
DM-05/23	21/06/2023	Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de vestiaires multisports en matériaux écoresponsables et biosourcés du Plateau sportif Park Er Bihan.	D'attribuer à la SARL Briquet et Jacquis, 24 rue Ernest Renan, 56 000 Vannes, le marché de maîtrise d'œuvre pour un forfait de rémunération de 30 030 € H.T incluant les bureaux d'études techniques.
DM-06/23	21/06/2023	Marché de travaux pour le remplacement des menuiseries en aluminium de la façade Nord Est et de la façade Nord-Ouest de l'école publique Le Petit Prince – Programme de rénovation énergétique	D'attribuer à l'entreprise MOUREAU, Palhouarn, 56 250 Monterblanc, le marché de travaux cité en objet dont le montant prévisionnel s'élève à 11 125 € H.T

Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Affiché le **06 JUL. 2023**
ID : 056-215600420-20230704-DEL20230704_37-DE

DM-07/23	21/06/2023	Marché de travaux pour le remplacement des menuiseries en aluminium de la façade Sud de l'école maternelle Le Petit Prince – Programme de rénovation énergétique	D'attribuer à l'entreprise MOUREAU, Palhouarn, 56 250 Monterblanc le marché de travaux dont le montant prévisionnel s'élève à 46 845 € H.T
DM-08/23	21/06/2023	Marché de travaux pour le remplacement des menuiseries en bois de la façade Nord de l'école élémentaire Le Petit Prince – Programme de rénovation énergétique	D'attribuer à l'entreprise SARL HUBY Fabrice, lieu-dit Belzoeuvre 56 220 Pluherlin le marché de travaux afférent dont le montant prévisionnel s'élève à 35 089 € H.T

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'en prendre acte conformément à l'article L.2122-22 du CGCT.

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de cette communication.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

